

atscaf 49

ven. 11 juil. à 10:26

Bonjour à toutes et tous,

Veillez trouver ci-dessous les éléments et formalités nécessaires à votre inscription aux activités sportives de l'EPA Angers - partenaire de l'Atscaf 49

EPA - Saison 2025-2026 - Inscriptions

Renouvellements adhésion à l'EPA : 185 € - 15 € participation ATSCAF 49

soit 170 € (règlement à l'ATSCAF 49)

Nouvelles adhésions à l'EPA: 170 € - 15 € de participation ATSCAF 49

Soit 155 € (Règlement à ATSCAF 49)

Activités avec supplément : Aquagym/Aquatonic : **80 €** - Pilates : **110 €** (à régler à l'atscaf 49 en plus de votre adhésion EPA)

Modalités d'inscriptions saison 2025/2026 (cliquer sur ce lien : <https://www.associationepa.fr/fr/adhesion/modalites-d-adhesion>)

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Sur internet, les adhérents des comités d'entreprise doivent cocher « paiement au secrétariat » et surtout ne pas payer en ligne (le paiement s'effectue auprès de l'Atscaf 49 qui se chargera ultérieurement de régler à l'EPA, la facture globale de tous ses adhérents)

Au secrétariat de l'EPA , les adhérents doivent se présenter avec le bon de paiement tamponné (**Formulaire - cliquer sur**  [EPA / ATSCAF49](#))

Inscription aux créneaux d'activité : Limité à 3 inscriptions maximum par adhérent par semaine - Les adhérents peuvent s'inscrire à l'année ou à la semaine

Participation : Carte est obligatoire et va servir à recenser la participation des adhérents sur chaque créneau d'activité –

Serviette et bouteille d'eau sont obligatoires

Tapis individuel, l'EPA ne va plus fournir de tapis. Chacun devra apporter son propre tapis.

Limitation à la capacité de salle, les participants du créneau seront limités à la capacité des salles

lien atscaf / EPA si besoin

: https://locales.atscaf.fr/vitrine/sports.php?code_section=4900#1342

--

Régis GENSOLLEN

Permanent ATSCAF 49

02 41 88 96 13